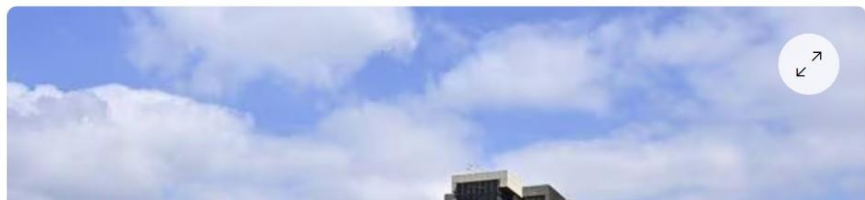


# Dans son budget 2024, « on ne sait pas très bien où l'État a fait des efforts », estime cet expert

Une baisse de 4,2 milliards d'euros pour le budget 2024 de l'État. C'est l'annonce faite dimanche 16 juillet par le ministère de l'Économie à travers un document, fixant le plafond d'évolution des missions assumées par l'État, transmis au Parlement. François Ecalle, spécialiste des finances publiques, le décrypte pour Ouest-France.

 Ouest-France  
Propos recueillis par Océane  
CAILLAT et Jacques  
SAYAGH.  
Publié le 17/07/2023 à 17h11



Effet d'annonces ou réelles économies ? Dimanche 16 juillet 2023, ont été transmis au Parlement les « Plafonds de dépenses » du projet de loi de finances pour 2024. Autrement dit, les enveloppes des ministères et les principaux niveaux de dépenses prévus par l'État pour l'an prochain. Conseiller maître à la Cour des comptes, dont il était le rapporteur général du rapport sur les finances publiques, François Ecalle préside aujourd'hui le site Fipeco, spécialisé dans l'analyse des finances publiques. Il nous apporte son regard.

## **Bercy annonce une baisse de 4,2 milliards d'euros concernant son budget pour 2024, est-ce inédit ?**

C'est inédit mais ça n'a rien d'extraordinaire. Cela n'est pas surprenant dans la mesure où ces dernières années on a multiplié des dépenses exceptionnelles temporaires. Il y a bien une baisse de quatre milliards mais cette baisse est très largement expliquée par toutes les mesures temporaires prises en lien avec la hausse des prix de l'énergie (*boucliers tarifaires gaz et électricité, les indemnités carburants, ndlr*).

Si on retire ces 14 milliards-là ainsi que la baisse de 3 milliards sur le Plan de relance, apparaît une hausse importante des crédits budgétaires d'environ 3 %. Afficher une baisse de quatre milliards c'est rare, mais les dépenses de ces dernières années sont toutes aussi rares. Il n'y avait pas de plan de relance avant, c'est donc à relativiser.

## « Si on met à part les mesures liées à l'énergie et le plan de relance, tout le reste quasiment augmente »

La Première ministre, Élisabeth Borne, a demandé à chacun de ses ministères « d'identifier 5 % de marge de manœuvre pour participer au désendettement et financer la transition écologique » selon le ministre délégué des Comptes publics. Est-ce que le compte y est ?

On ne peut pas savoir. Avec ces informations, on ne sait pas du tout derrière s'il y a eu des économies sur certains postes. Sur leur tableau, ce sont des chiffres nets de toute mesure de redéploiement. La seule chose que je vois, c'est que si on met à part les mesures liées à l'énergie et le plan de relance, tout le reste quasiment augmente. On ne voit pas énormément d'économies en réalité.

**Gabriel Attal présente cette baisse du budget de l'État comme historique. S'agit-il finalement d'annonces trompe-l'œil avec un effort de l'État limité ?**

Trompe-l'œil, c'est peut être exagéré car les chiffres sont exacts, après c'est une question d'interprétation. Quand Gabriel Attal dit que ça baisse de quatre milliards ce n'est pas faux. Simplement je lui réponds dans cette baisse de quatre milliards, il y a ces postes là où la baisse est énorme mais elle est totalement automatique. Pour ce qui est des crédits « ordinaires », on a plutôt des hausses importantes, même supérieures à l'inflation. L'effort de l'État est limité, on ne sait pas très bien où l'État a fait des efforts. Il a fait des efforts dans le sens où il a arrêté des mesures qui étaient supposées être temporaires mais sinon il n'y a pas tellement d'efforts.